



*Congrès de la Société Suisse de Sociologie 2019*

## *Le futur du travail*

*10-12 septembre 2019*

*Université de Neuchâtel*

Pour la plupart d'entre nous, le travail est la principale source de revenu et de statut. Notre travail définit qui nous sommes pour nous-mêmes et pour les autres. Mais le monde du travail est en pleine transformation et ses formes nouvelles soulèvent de nombreuses questions d'ordre social et politique.

Depuis les années 1970, le secteur des services emploie une part plus importante de la main d'œuvre que le secteur manufacturier dans les économies avancées. Parallèlement, le nombre de femmes dans la population active a augmenté de façon spectaculaire, mais les inégalités de genre persistent en ce qui concerne l'embauche, la rémunération, les promotions et le traitement subi sur le lieu de travail. D'autre part, les avancées technologiques, notamment dans le secteur des technologies de l'information et dans les biosciences, remodèlent les activités productives et la demande de compétences sur le marché du travail. Le capital-risque, les start-ups et les plateformes en ligne représentent de plus en plus le moteur de l'activité économique et de l'innovation.

Ce contexte crée de nouvelles opportunités pour les entrepreneurs et les professionnels créatifs, qui bénéficient d'horaires flexibles et d'une mobilité accrue. L'innovation technologique permet aussi aux travailleurs non-qualifiés d'avoir accès à d'autres sources de revenu, telle que Uber. Mais la robotisation et l'automatisation, associées à la mondialisation économique, entraînent la disparition progressive des emplois traditionnels de la classe ouvrière dans les pays riches. De plus, la stabilité de l'emploi est compromise par la financiarisation de l'économie, qui a également un impact sur les inégalités sociales. L'emploi dit atypique (*non-standard*), qui englobe les contrats de travail précaire, le travail à temps partiel non-voulu et l'intérim, a remplacé dans de nombreux secteurs les emplois bien rémunérés, stables et de longue durée. Dans le sillage de la révolution numérique, la frontière même entre travail et loisir devient parfois floue.

Ces changements ont un impact sur toutes les formes d'organisation sociale, des familles et ménages aux quartiers et villes, réseaux locaux et transnationaux, mouvements sociaux et ONGs, hôpitaux et autres prestataires de soins, administrations publiques et systèmes politiques. Pour les sciences sociales, il s'agit de faire sens des transformations en cours. Comment les exigences de mobilité géographique et de disponibilité permanente de travailleurs qualifiés affectent-elles la vie de famille et de couple? L'incertitude quant à l'emploi et le revenu perturbe-t-elle les stratégies traditionnelles de formation et de reproduction des ménages? Quels problèmes de santé physique et mentale résultent de la précarité? Et quelles compétences les écoles devraient-elles enseigner pour former la

prochaine génération de travailleurs? Par exemple, l'utilisation de technologies digitales dans l'éducation primaire devrait-elle être une priorité?

Ces questions s'avèrent d'autant plus urgentes que les décideurs politiques semblent mal équipés pour faire face aux défis de société découlant de la transformation du monde du travail. En effet, l'expansion du travail atypique soulève de nouveaux problèmes réglementaires concernant les droits des travailleurs, les obligations des employeurs et le rôle de l'État. Par ailleurs, des segments importants de la population active n'ont plus d'ancrage territorial (par exemple, avec le télétravail) et échappent de ce fait aux réglementations nationales. Les systèmes de protection sociale doivent également s'adapter pour protéger les groupes vulnérables, tels que les personnes handicapées, les personnes âgées et les personnes sous-employées. Enfin, des mesures pour préserver des postes de travail dans le secteur manufacturier, tels que les barrières protectionnistes imposées par Donald Trump, créent des tensions géopolitiques dans un monde où les États-nations voient leur pouvoir s'affaiblir au profit des multinationales.

En choisissant « L'avenir du travail » pour thème de son prochain congrès, la Société Suisse de Sociologie invite ainsi la communauté universitaire helvétique et internationale à réfléchir aux changements qui affectent non seulement le monde du travail et la sphère économique mais la société dans son ensemble. En tant que discipline, la sociologie dispose d'une vaste gamme d'outils interprétatifs et méthodologiques, et elle a la vocation à développer de nouveaux concepts, perspectives, mesures et indicateurs pour mieux saisir les réalités changeantes du monde du travail. Sa capacité à relever ce défi définira la place des sociologues et de leur travail dans le monde de demain.

Étant donné l'importance du travail dans tous les domaines de la vie sociale, nous sollicitons des propositions pour des séances plénières et des workshops qui abordent l'avenir du travail sous différents angles. Tous les comités de recherche de la Société Suisse de Sociologie sont encouragés à contribuer à cette discussion à partir de leurs perspectives et thématiques de recherche particulières.

**Pour les séances plénières :** Veuillez envoyer votre proposition avant le **15 janvier 2019** à [socio.congress2019@unine.ch](mailto:socio.congress2019@unine.ch). Une séance plénière comprend trois présentations. Chaque proposition doit inclure le titre et le résumé de la séance plénière, le titre des présentations et le nom des présentateurs, ainsi que l'affiliation et les coordonnées de l'organisateur de la plénière. Les décisions seront communiquées au plus tard le **15 février 2019**. Si votre proposition est acceptée, nous vous demanderons de soumettre le programme de la séance plénière contenant les informations détaillées au plus tard le **15 mars 2019**.

**Pour les workshops :** Veuillez envoyer votre proposition avant le **15 janvier 2019** à [socio.congress2019@unine.ch](mailto:socio.congress2019@unine.ch). Chaque proposition doit inclure le titre, le résumé et l'appel à communication du workshop, ainsi que l'affiliation et les coordonnées de l'organisateur. Les décisions seront communiquées au plus tard le **15 février 2019** et vous serez responsable de l'organisation du workshop. Si votre proposition est acceptée, nous vous demanderons de soumettre le programme du workshop contenant les informations détaillées au plus tard le **15 mai 2019**.

Pour plus d'information, veuillez visiter notre site web [www.unine.ch/socio/sociocongress2019](http://www.unine.ch/socio/sociocongress2019) ou nous contacter à l'adresse courriel [socio.congress2019@unine.ch](mailto:socio.congress2019@unine.ch).